

## 1<sup>er</sup> janvier 2011 : nouvelle promotion de la Légion d'Honneur !

**Mais que pensent les Français de cette décoration et  
quelles sont les anecdotes qui accompagnent son histoire ?**

**Genealogie.com rend gratuit, du 1<sup>er</sup> au 4 janvier, l'accès à la liste complète  
des médaillés de la Légion d'Honneur de 1811 à 1918 :**

[www.genealogie.com/legion-honneur](http://www.genealogie.com/legion-honneur)

*Pour la première fois, Genealogie.com a réalisé un sondage\* qui mesure l'opinion des Français internautes sur cette plus haute distinction française. Verdict : un bon niveau de connaissance de cette décoration et des avis très tranchés sur les critères de mérite.*

### **La Légion d'Honneur se mérite !**

Pour la majorité des sondés (57,3 %), c'est **la défense de la patrie qui arrive en tête des critères** d'attribution de la Légion d'Honneur. Viennent ensuite l'héroïsme (19,1 %) et le service de la nation, loin devant la réussite professionnelle (8,1 %), presque systématiquement classée en dernier.

Conséquence directe de ces opinions : 78,8 % des Français internautes ne trouvent pas « normale » la décoration des sportifs médaillés.

**La Légion d'Honneur devrait avant tout récompenser les militaires, pour 94,1 % des interrogés.** A titre de comparaison, ils ne sont que 38,3 % favorables à la décoration des hommes politiques. Plus de 80 % d'entre eux s'y opposent par principe pour les artistes (83,3 %) et les sportifs (80,6 %). Un taux qui atteint 98 % d'opposition à la remise de la Légion d'Honneur aux stars de télévision.

Les personnes interrogées se sont également exprimées sur les derniers promus de la Légion d'Honneur : **plus de 94 % trouvent méritée la distinction de Grand' Croix du résistant Raymond Aubrac, contre 1 % pour une célèbre animatrice télé récemment promue Chevalier.**

### **Mais que savent les Français de la Légion d'Honneur ?**

Un grand flou plane sur cette distinction française. Les sondés se révèlent très partagés quand on les interroge sur le nombre d'ordres de la Légion d'Honneur : ils répondent, au choix, trois (à 40,5 %), quatre (à 24,1 %) et ne sont que 24,9 % à savoir qu'il existe cinq distinctions.

En revanche, 89,5 % d'entre eux savent que cette distinction a été créée par Napoléon 1er et 85,6 % que le Président de la République en est le Grand-Maître de l'Ordre.

13,9 % des personnes interrogées pensent que « Liberté, Egalité, Fraternité » est la devise de l'ordre de la Légion d'Honneur, contre 80,6 % qui savent qu'il s'agit en fait de : « Honneur et Patrie ».

« Un quart des personnes interrogées déclare avoir un ou plusieurs ancêtres décorés de la Légion d'Honneur mais ils sont encore plus nombreux (31,5 %) à ne pas savoir si cette prestigieuse décoration a un jour récompensé un membre de leur famille. » déclare Toussaint ROZE, PDG et fondateur de Genealogie.com. « C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de rendre accessible gratuitement quelques jours la liste des médaillés de la Légion d'Honneur sur Généalogie.com. **Du 1er au 4 janvier chaque Français pourra rechercher dans ce fonds qui remonte jusqu'à l'année 1811 si l'un de ses ancêtre a été décoré.**»

**Le nombre de membres de la Légion d'Honneur fluctue aujourd'hui autour de 93 000.** Les effectifs de la Légion d'honneur qui avaient suivi une progression régulière jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle ont augmenté brusquement à compter de 1923, Première Guerre et Deuxième Guerre mondiales obligent. En 1962, la Légion d'Honneur comptait plus de 300 000 membres.

Le Général De Gaulle estima qu'il convenait d'arrêter cette progression qu'il jugeait dangereuse pour le prestige de l'institution. Il établit le Code de la Légion d'Honneur dans lequel il fixa un objectif à atteindre pour la fin du XX<sup>ème</sup> siècle : 125 000 membres. La politique constante de réduction des attributions de Croix de la Légion d'Honneur, menée depuis, a permis d'atteindre cet objectif, et même au-delà. **Aujourd'hui on distribue moins de Légions d'Honneur qu'il y a dix ans.**

## Certains l'ont refusée :

De nombreuses anecdotes jalonnent l'histoire de la Légion d'Honneur, à commencer par ceux qui l'ont refusée. Quelques exemples célèbres :

- **George Sand** écrivit au ministre qui lui proposait la croix : « *Ne faites pas cela cher ami, je ne veux pas avoir l'air d'une vieille cantinière !* » **Pierre et Marie Curie** : Pierre, à qui l'on proposait la croix, rétorqua simplement : « *Je n'en vois pas la nécessité* ».
- **Hector Berlioz**, auquel l'État désargenté voulait payer une messe de Requiem avec le ruban rouge au lieu de verser les 3 000 francs promis, s'écria : « *Je me fous de votre croix. Donnez-moi mon argent !* ».
- Lorsque **Aragon** la refusa, Jacques Prévert, feignant la sévérité, lui dit : « *C'est très bien de la refuser, mais encore faudrait-il ne pas l'avoir méritée.* » Quant à **Léo Ferré**, il a brocardé « *ce ruban malheureux et rouge comme la honte* ».
- Certaines personnes choisissent d'accepter la décoration mais refusent de la porter, par exemple **Jean d'Ormesson**, de l'Académie française qui déclarait : « *Les honneurs, je les méprise, mais je ne déteste pas forcément ce que je méprise* ».
- Les collaborateurs du **Canard Enchaîné** se sont toujours donné comme règle de refuser la Légion d'Honneur (le journaliste Pierre Scize sera renvoyé du journal en 1933 pour l'avoir acceptée).
- Quelques stars du cinéma aussi l'ont refusée, comme **Brigitte Bardot** (qui a été décorée en 1985 mais a refusé d'aller la chercher), **Catherine Deneuve**, **Claudia Cardinale**...

## Les femmes ont été longtemps les grandes oubliées de la Légion d'Honneur :

Jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, aucune femme, même Chef d'Etat, ne fut décorée. D'une manière générale, jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, la place faite aux femmes dans la société leur interdisait l'accession à toute responsabilité et donc l'accès à la Légion d'Honneur. Lors de la guerre, les femmes prirent leur part dans les combats de la Résistance. Nombre d'entre elles, souvent déportées, furent décorées pour leur courage dans les maquis et les réseaux. Par la suite, l'accès à toutes les professions et à tous les niveaux de responsabilité leur ouvrit définitivement la voie des décorations. Les premières femmes Grands Officiers furent la **Maréchale Lyautey** et l'écrivain **Colette** en 1953. La première femme Grand' Croix fut **Geneviève De Gaulle-Anthonioz** en 1998.

## Quelques citations mémorables :

- **Napoléon Ier** : « *Je vous défie de me montrer une république, ancienne ou moderne, qui savait se faire sans distinctions. Vous les appelez les hochets, eh bien c'est avec des hochets que l'on mène les hommes.* »
- **Coluche** : « *Si on voulait me donner la Légion d'Honneur, j'irais la chercher en slip pour qu'ils ne sachent pas où la mettre.* »
- **Gustave Flaubert** qui reçut la distinction en 1866 : « *La blaguer mais la convoiter. Quand on l'obtient, toujours dire qu'on ne l'a pas demandée.* ».

## Combien coûte la remise de la Légion d'Honneur aux contribuables français ?

Aux contribuables ? Presque rien ! Dès l'origine, il est prévu que les Légionnaires d'Honneur reçoivent une dotation. Ainsi, aujourd'hui, les Légionnaires reçoivent toujours un traitement en francs-germinal. Différencié suivant un barème variable avec chaque grade, c'est un avantage inaccessible et insaisissable, exempt de l'impôt. Il est de 6,10 € par an pour un chevalier et atteint 36,59 € pour les Grand' Croix. **La plupart des ayant droits ne demandent d'ailleurs pas ce traitement** et parmi ceux qui le font, une part importante décide de son reversement à la Société d'entraide des membres de la Légion d'Honneur - qui apporte un soutien financier et moral aux Légionnaires qui en ont besoin.

Les décorés doivent aussi s'acquitter, depuis 2003, de "frais de chancellerie" pour l'expédition des diplômes, qui s'échelonnent entre 20,28 € pour un Chevalier et 101,38 € pour les Grand' Croix.

Reste enfin à s'offrir l'insigne et la médaille chez un joaillier spécialiste des décorations ou à la Monnaie de Paris. **Coût du bijou : jusqu'à près de 700 €** pour les Grand' Croix, sans distinction entre les femmes et les hommes.

*\* Une étude Genealogie.com avec Widgix, sondage en ligne du 20 au 24 décembre 2010 sur une base de 2070 répondants représentatifs de la population des internautes Français des sites du Groupe NotreFamille.com.*

### A propos de Genealogie.com :

Genealogie.com est le 1er site français de généalogie (source : Comscore, septembre 2010). Il met à disposition des internautes plus de 200 millions d'informations nominatives, notamment une base unique de relevés d'Etat-Civil de 1650 à 1900. Genealogie.com offre également des services communautaires permettant de créer son arbre généalogique et de le partager avec d'autres internautes.

Genealogie.com a réuni près de 6 millions d'inscrits depuis sa création et appartient au réseau NotreFamille.com. Créé en 2000 par Toussaint ROZE, il est le premier portail francophone dédié aux femmes et à leurs familles. Editeur de services et contenus à forte valeur ajoutée, NotreFamille.com compte aujourd'hui près de 70 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 11,8 millions d'euros en 2009. Au 30 septembre 2010, l'audience du portail enregistre une croissance de 31 % du nombre moyen de visiteurs uniques mensuels qui atteint 5 millions contre 3,9 millions à période comparable en 2009. Il totalise plus de 2 millions d'abonnés aux newsletters hebdomadaires.

Plus d'informations : [www.genealogie.com](http://www.genealogie.com) et [www.notrefamille.com](http://www.notrefamille.com).

**Contacts presse** : Alter'Com Conseil

Estelle Monraisse - 06 60 41 81 52 - [altercom@club-internet.fr](mailto:altercom@club-internet.fr)

Anaïs Durand - 06 61 38 78 43 - [adurand@linkincom.fr](mailto:adurand@linkincom.fr)